

A l'écoute des associations

★ LES ARBORICULTEURS

L'association, forte de 90 membres, continue ses traditions : la vente des sapins de Noël et la distillation des fruits en hiver ; la taille d'arbres fruitiers au printemps.

Un appel est lancé aux jeunes, et pourquoi pas aux moins jeunes, afin que de nouveaux adhérents rejoignent les anciens dans les rangs de l'association. Ces derniers, passés maîtres dans l'art et la manière de faire « la goutte » se feront un plaisir d'accompagner les nouveaux venus dans la découverte de cette science.



★ BIEN VIVRE CHEZ NOUS

2 Rue de la Grotte
57 870 TROISFONTAINES
03 87 25 54 05

Au cours de l'Assemblée générale de l'association, le président Etienne Schleiss et le vice-président Henry Bourgon ont fait le point sur ce qui a été appelé « l'affaire Roxane ».

Le 6 août 2004, le préfet de Moselle signait un arrêté autorisant la Société d'exploitation des sources Roxane à construire et exploiter une usine d'embouteillage d'eau à Nitting. S'opposant à ce projet, l'association « Bien Vivre Chez Nous » a mené une action judiciaire auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg, lequel a annulé l'arrêté préfectoral le 26 octobre 2006. Roxane fit recours contre cette décision auprès de la Cour Administrative d'Appel de Nancy. Laquelle a, par un premier arrêt du 29 mai 2007, rejeté le recours de Roxane, puis l'a accepté par un autre arrêt du 19 novembre 2007, remettant ainsi en vigueur l'arrêté préfectoral du 6 août 2004.

La société Roxane avait alors entière liberté de s'installer à Nitting ... ce qu'elle n'a pas fait. Or, depuis le 19 novembre 2010, l'arrêté préfectoral dont la validité avait été fixée à 3 ans est donc forclos. Roxane ne pourra donc plus installer son usine de prélèvement d'eau à Nitting, sauf à obtenir une nouvelle autorisation préfectorale, et conséquemment recommencer toute la procédure, accompagnée d'une enquête publique.

La page « Roxane » est à présent tournée. L'association « Bien Vivre Chez Nous » se promet de rester vigilante, telle une sentinelle de la nature, prête à réagir si la qualité de l'environnement devait être menacée.



★ LE CLUB DE PEINTURE



La deuxième exposition des œuvres réalisées par les artistes du Club de peinture de Hesse a connu un franc succès début décembre. De nombreux amateurs d'art ont déambulé parmi les toiles exposées au Club-House, commentant telle ou telle œuvre, n'hésitant pas à regarder les nombreuses réalisations sous tous les angles afin de mieux les apprécier. Sur les 17 membres que compte le Club de peinture, 15 présentaient une centaine de toiles.

Un tableau a été mis gracieusement en souscription pour la tombola par Bernard François, le coach de l'équipe de peintres amateurs. L'œuvre a été gagnée par Mme Gaby Klock de Saint Louis. Rendez-vous est donné dès à présent pour l'exposition « cru 2011 » !

